



## COMMISSION FOOTBALL ANIMATION ET A EFFECTIF REDUIT

### Réunion du Mercredi 5 juin 2019

**Présents** : Madame Patricia DUPIN, Messieurs Jean Luc BIDART, Philippe DUPIN, Christian LABORDE, Robert RITTIMANN, Jean Claude BRICOUT

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats départementaux (art 19 du Règlement Sportif du District). Pour les championnats se déroulant sous forme de brassage, le délai est ramené à 2 jours francs pour les 2 dernières rencontres.

### U13

L'absence du vainqueur de la jonglerie dans « Observations d'après match » aura pour conséquence 0 point aux 2 équipes pour la jonglerie.

La Commission rappelle que quelque soit les circonstances les formalités administratives doivent se faire pour la partie composition et arbitres AVANT le début de la rencontre.

La Commission demande aux clubs de noter sur les courriers la division, la poule et le n° de match et d'adresser leur courriel pour U13 à [competitions@gironde.fff.fr](mailto:competitions@gironde.fff.fr)

La Commission homologue les résultats et le classement sous réserve de procédure en cours et valide les champions de Gironde U13 :

- Division 2 : FARGUES US 1
- Division 3 : STADE BORDELAIS 4
- Division 4 : VILLENAVE J. 3
- Division 5 : CANEJAN ES. 1
- Division 6 : CAUDERAN AGJA 3

### DIVISION 1

#### Courriers

- ENT.S AMBARESIENNE (550784) courriel du 31 mai concernant le classement de la poule C  
La Commission prend note de l'appel et reporte la finale du championnat U13 Départemental 1 à une date à fixer.

### DIVISION 3

#### Feuilles de matchs non parvenues

#### 2<sup>ème</sup> rappel feuille de match du 25 mai 2019

- MATCH n°21283964 LORMONT 2 (50442) / AMBARES 2 (550784) Poule C



## COMMISSION FOOTBALL ANIMATION ET A EFFECTIF REDUIT

### DIVISION 4

#### Feuilles de matchs non parvenues

##### 2<sup>ème</sup> rappel feuille de match du 25 mai 2019

- MATCH n°21284141 FC LIBOURNE 4 (505610) / RC BORDEAUX 2 (505572) Poule B

-

### DIVISION 5

#### Courriers

- LANGON FC (544734) courriel du 31 mai concernant la feuille du match 21284366 contre BAZAS PARONAGE 1  
La Commission prend note et vu les circonstances attribue 0(zéro) point 0(zéro) but aux 2 équipes.

#### Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE		Anomalies	*Tarifs
11 mai 2019	D	21284366	LANGON FC 4	544734	Feuille de match en retard (+15jours)	80€

\*Tarifs et Amendes 2018/2019 du district de la Gironde

### DIVISION 6

#### Feuilles de matchs non parvenues

##### 2<sup>ème</sup> rappel feuille de match du 25 mai 2019

- MATCH n° 21284506 ES FRONSADAIS 2 (553260) / CENON 3 (511449) Poule C
- MATCH n° 21284643 LORMONT 3 (509442) / EYSINES 4 (505760) Poule F

#### Courriers

- AS COTEAUX DE DORDOGNE (581278) courriel du 24 mai concernant la feuille de match 21284681 COTEAUX DORDOGNE AS 2 / TARGON-SOULIG 3 Poule G du 11 mai 2019  
La Commission prend note de la feuille de match papier remplie par COTEAUX DE DORDOGNE et en l'absence de réponse de TARGON-SOULIG. valide le résultat inscrit sur la feuille de match 3 à 3 et point de jonglerie à COTEAUX DORDOGNE AS 2.

Jean-Luc BIDART  
Président de la Commission Football Animation  
et à effectif réduit